

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT QUATRE**

**Le 17 octobre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 10 octobre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41      Nombre de présents : 33      Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. GROSDENIS Henri, Mme URBAIN Sandrine à M. LACROIX Jérémie, M. LAMARQUE Michel à M. JARSAILLON Philippe, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. CHIGNIER Bernard (Belleruche).

**N°2024/N°162**

**OBJET : DECHETS MENAGERS ADMISSIONS EN NON VALEURS ET  
CREANCES ETEINTES**

Monsieur GROSDENIS, Vice-président en charge de la réduction des déchets ménagers, informe le Conseil Communautaire que les listes de passage en non-valeurs et en créances éteintes (suite à une liquidation judiciaire ou à une procédure en surendettement) transmises par Mme la comptable publique ont été adressées à tous en annexe de la présente note.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- valide les non-valeurs pour un montant de 4 208.28 € (sur 10 000 € prévus au budget) et les créances éteintes pour 1 326.64 € (sur 10 000 € prévus au budget),
- dit que les dépenses sont prévues au budget annexe déchets ménagers.

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Belleruche  
M. Bernard CHIGNIER



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241017-2024-162-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2024

Publication : 22/10/2024